



association
Sixtine, Abel, ...
POUR LA VIE

ASSOCIATION D'AIDE AU DEVELOPPEMENT ET
AU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE SUR LE
SYNDROME DE LA MORT SUBITE DU NOURRISSON

Tel : 06 13 57 75 05
8, impasse Richeux
44100 Nantes

contact@sa-vie.org

Site internet : www.sa-vie.fr

Nantes, le 02 avril 2012

Monsieur Xavier Bertrand
Ministre de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre de la Santé,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le douloureux sujet de la mort subite du nourrisson et ainsi **recueillir des actions immédiates. Il est urgent d'agir pour sauver des bébés.**

Mort subite du nourrisson : Le PRINCIPE DE PRECAUTION est BAFOUE

Le principe de précaution, tant mis en avant ces dernières années avec véhémence dans beaucoup de domaines, **est inappliqué pour nos enfants**. C'est inacceptable et intolérable.

Deux maladies connues prédisposent à la mort subite du nourrisson et ne sont toujours pas dépistées en France :

- **Déficit en MCAD** : déjà dépistée dans les autres pays européens depuis des années et recommandée par la Haute Autorité de Santé en juillet 2011 : sa mise en place ne fait que trop tarder.
- **Syndrome du QT** : selon les archives pédiatriques 10 à 12 % des décès subits et inexpliqués seraient imputables à ce syndrome.

Coût mineur des 2 dépistages : une prise de sang pour l'un, un électrocardiogramme pour l'autre dans un premier temps.

Plus d'informations sur les références médicales sont disponibles dans le document joint.

L'association SA VIE a déjà interpellé **deux fois votre Ministère, sans réponse satisfaisante** à ce jour.

Nous ne pouvons pas continuer impunément à fermer les yeux sur ce terrible constat aux conséquences mortelles.

Et quelle vérité sur ces décès ? Dynamiser la recherche en France pour espérer sauver des vies.

Suite au rapport de l'INVS émis en mars 2011 sur les morts inattendues du nourrisson, **l'association SA VIE a rédigé une autre lecture de ce rapport avec une vision plus objective**, plus concrète, au plus près des actions applicables par les parents et force est de constater que les **conclusions du rapport de l'INVS sont très discutables**.

Si l'objectif est de réellement stopper ces décès, il est urgent de **rétablir une certaine vérité sur ces décès et d'activer une vraie dynamique de Recherche en France**.

Ce rapport, qui est annexé, est envoyé au Président de la République et à la presse. Nous vous invitons à le lire avec attention car il est urgent d'agir.

Le nombre de victimes : tout dépend de ce dont on parle !

La mort subite du nourrisson est un constat et non pas le nom d'une maladie, un constat d'un enfant apparemment bien portant qui décède subitement sans que les analyses post mortem réalisées n'apportent d'explication au décès. Ces décès ne s'arrêtent donc pas à l'âge d'un an et ne commencent pas qu'à la naissance.

C'est pourquoi l'association SA VIE défend **tous les décès subits et inexplicables d'enfants**

- au delà de 8 mois de grossesse (**estimation à 1500 par an en France**, source Réseau Sécurité Naissance)
- les nourrissons jusqu'à 2 ans (**plus de 500 enfants par an en France**, source CéPidc « Symptômes et états morbides mal définis »).

La source de ces décès peut toutefois être distincte.

Nous espérons recueillir des actions concrètes et rapides sur ce terrible syndrome qui tue nos enfants, sans explication médicale.

Il est urgent de dépister les deux maladies prédisposant à la mort subite du nourrisson et de réactiver une vraie dynamique de recherche.

Nos enfants décédés ne peuvent pas être oubliés de la sorte, agissez pour eux et surtout pour tous les bébés qui sont à sauver.

Monsieur le Ministre, nous vous remercions vivement de l'attention que vous porterez à nos **requêtes urgentes, et à la lecture de ce rapport** et **espérons très sincèrement que vous agirez en conséquence.**

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de nos sincères et respectueuses salutations.

Pour tous ces enfants décédés et pour tous les bébés à sauver.

Pour l'association SA VIE.

Sophie FOUCAT

Présidente Association SA VIE

Site : www.sa-vie.fr

Email : contact@sa-vie.org

Tel : 06 13 57 75 05

Adresse postale : 8, impasse Richeux, 44100 Nantes.